

MISSION

# PRÉVENTION POSSIBLE

## Les nouveautés en immunisation en 2018-2019

Par Lyne Judd, M.D.

### CHANGEMENTS EN 2018...

Le Programme québécois d'immunisation (PQI) a été bonifié en 2018. Ce bulletin décrit les principaux changements apportés au PQI et à venir dans le but d'assurer une protection optimale de la population contre certaines maladies évitables par la vaccination.

### Prophylaxie antitétanique

Avril 2018

Les algorithmes utilisés pour la prophylaxie antitétanique dans le traitement des plaies ont été changés. On retrouve maintenant au Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) un **algorithme** pour les enfants âgés de **2 mois à 3 ans** et un autre pour les personnes âgées de **4 ans et plus**.

Un **outil interactif d'aide à la décision pour la prophylaxie antitétanique** a été créé. Il permet d'arriver aux mêmes conduites à tenir que les algorithmes, peu importe l'âge de la personne. Les professionnels auront donc deux options à leur disposition (algorithme ou outil d'aide à la décision) pour déterminer la conduite à tenir en présence d'une plaie. On se rappellera que la prophylaxie antitétanique n'est pas indiquée en présence de plaies propres, de plaies chroniques et de plaies chirurgicales abdominales.

#### Algorithme pour les enfants de moins de 4 ans :

[www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-vaccins/dcat-hb-vpi-hib-dcat-vpi-hib-et-dcat-vpi-vaccins-contre-la-diphtherie-la-coqueluche-le-tetanos-l-hepatite-b-la-poliomyelite-et-haerophilus-influenzae-de-type-b/](http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-vaccins/dcat-hb-vpi-hib-dcat-vpi-hib-et-dcat-vpi-vaccins-contre-la-diphtherie-la-coqueluche-le-tetanos-l-hepatite-b-la-poliomyelite-et-haerophilus-influenzae-de-type-b/)

#### Algorithme pour les personnes de 4 ans et plus :

[www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-vaccins/diphtherie-coqueluche-tetanos-et-poliomyelite-dt-dt-vpi-dcat-dcat-vpi/](http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-vaccins/diphtherie-coqueluche-tetanos-et-poliomyelite-dt-dt-vpi-dcat-dcat-vpi/)

Outil d'aide à la décision pour la prophylaxie antitétanique : [www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-vaccins/aide-a-la-decision-pour-la-prophylaxie-antitetanique/](http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-vaccins/aide-a-la-decision-pour-la-prophylaxie-antitetanique/)

### Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) en ligne

Avril 2018

Le PIQ est accessible uniquement en ligne depuis le mois d'avril 2018. Veuillez détruire les versions imprimées du PIQ (édition 2013), car elles ne sont plus à jour.

La **vaccination systématique des femmes enceintes contre la coqueluche** a une efficacité d'environ 90 % à prévenir les hospitalisations chez les enfants âgés de 3 mois et moins. Elle évite les décès dans des proportions encore plus importantes à cet âge.

Depuis mai 2018, le Québec offre la vaccination contre la coqueluche aux femmes enceintes entre les 26<sup>e</sup> et 32<sup>e</sup> semaines de grossesse.

Le Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) recommande la **vaccination contre la coqueluche** à chacune des grossesses, idéalement entre les 26<sup>e</sup> et 32<sup>e</sup> semaines de grossesse. Le vaccin permet un transfert d'anticorps de la mère au nouveau-né. Les données sur la sécurité du vaccin contre la coqueluche pendant la grossesse sont rassurantes.

Le **vaccin contre la grippe** est aussi recommandé aux femmes enceintes en bonne santé au 2<sup>e</sup> ou au 3<sup>e</sup> trimestre de leur grossesse (≥ 13 semaines de gestation). Il sera administré dès le 1<sup>er</sup> trimestre aux femmes présentant une condition médicale.



**Vaccination des femmes enceintes contre la coqueluche - Questions et réponses pour les professionnels de la santé :**

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002074/>

**Avis du CIQ intitulé *Stratégie optimale de vaccination contre la coqueluche au Québec* :**

[www.inspq.qc.ca/publications/2369](http://www.inspq.qc.ca/publications/2369)

## Vaccination contre le pneumocoque

Juillet 2018

À partir de juillet 2018, le vaccin utilisé pour vacciner les enfants âgés de **moins de 5 ans** dans le cadre du PIQ est le **vaccin conjugué Pneu-C-10 (Synflorix)**.

Pour leur part, les enfants âgés de **5 ans et plus** ayant une indication de vaccination contre le pneumocoque recevront le **vaccin conjugué Pneu-C-13 (Prevnar-13)**.

Les **enfants** et les **adolescents**, ayant une condition médicale et qui n'ont pas reçu la primovaccination comprenant au moins une dose de Pneu-C-13 à l'âge de 12 mois ou plus, recevront une dose du Pneu-C-13.

Les **adultes** présentant une asplénie anatomique ou fonctionnelle ou un état d'immunosuppression qui n'ont pas reçu la primovaccination comprenant au moins une dose de Pneu-C-13 à l'âge de 12 mois ou plus, recevront une dose du Pneu-C-13.

**Avis du CIQ intitulé *Avis sur le calendrier optimal de vaccination des enfants contre les infections à pneumocoque au Québec* :**

[www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2334\\_calendrier\\_vaccination\\_enfants\\_infections\\_pneumocoque.pdf](http://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2334_calendrier_vaccination_enfants_infections_pneumocoque.pdf)

## Vaccination des enfants contre les hépatites A et B

Septembre 2018

Au Québec, il existe un programme de vaccination contre l'hépatite B en 4<sup>e</sup> année du primaire depuis 1994. Le programme auprès des nourrissons a débuté en 2013. À partir de septembre 2018, les améliorations suivantes seront apportées au programme :

- La vaccination contre l'hépatite A et contre l'hépatite B en **4<sup>e</sup> année du primaire** se poursuivra. Le calendrier de vaccination comprendra à l'avenir le vaccin combiné HAHB suivi du vaccin monovalent HB.
- La mise à jour du statut vaccinal des jeunes en **3<sup>e</sup> année du secondaire** visera, dès septembre 2018, non seulement la protection contre l'hépatite B, mais également la protection contre l'hépatite A.



**Avis du CIQ intitulé *Vaccination contre l'hépatite A au Québec* :**  
[www.inspq.qc.ca/publications/2393](http://www.inspq.qc.ca/publications/2393)

**Programme de vaccination contre les hépatites A et B en 4<sup>e</sup> année du primaire et en 3<sup>e</sup> année du secondaire - Questions et réponses à l'intention des vaccinateurs :**  
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001468/>

## Vaccination des filles et des garçons contre les VPH

Septembre 2018

Le calendrier de vaccination contre les infections par le virus du papillome humain (VPH) sera modifié à compter de septembre. Ainsi, dès la rentrée scolaire 2018-2019, les enfants en 4<sup>e</sup> année du primaire recevront une dose de **vaccin nonavalent** (Gardasil 9) suivie d'une dose de **vaccin bivalent** (Cervarix) six mois plus tard. Ce calendrier mixte permettra de maximiser la réponse immunitaire contre les infections par les VPH de type 16 et 18 et assurera une bonne immunité contre les sept autres types de VPH inclus au vaccin nonavalent.

Dans le but d'augmenter la proportion des personnes protégées contre les infections par les VPH, la **mise à jour du statut vaccinal** sera dorénavant offerte aux garçons en 3<sup>e</sup> année du secondaire. Il s'agit d'un gain pour les jeunes hommes, en particulier ceux qui pourraient avoir des relations sexuelles avec d'autres hommes. La première dose du vaccin sera administrée en milieu scolaire et la seconde en CLSC.



**Vaccins gratuits contre les hépatites A et B et contre les VPH pour les enfants en 4<sup>e</sup> année du primaire :**

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000111/?&date=DESC&annee=2018&critere=annee>

## Vaccination contre l'influenza

En 2018-2019, le **Programme d'immunisation contre l'influenza au Québec (PIIQ)** visera principalement les personnes vivant avec une maladie chronique, car elles présentent un risque plus élevé d'hospitalisations et de décès attribuables à la grippe que les personnes en bonne santé. Par le passé, les taux de vaccination des malades chroniques n'atteignaient pas la cible établie par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) fixée à 80 %.

En 2018-2019, la promotion et l'offre de service de vaccination cibleront de façon plus importante les enfants et les adultes vivant avec une maladie chronique, car les résultats antérieurs au Québec étaient nettement sous-optimaux chez ces groupes les plus à risque de complications de la grippe.

Des changements ont été apportés au PIIQ. **Les principaux groupes ciblés pour recevoir le vaccin** contre la grippe lors de la campagne de vaccination 2018-2019 seront :

- les personnes âgées de **6 mois et plus vivant avec une maladie chronique**;
- les adultes âgés de **75 ans et plus**;
- les femmes enceintes;
- les contacts des groupes ciblés pour recevoir le vaccin;
- les résidents des centres d'accueil ou des établissements de soins de longue durée;
- les travailleurs de la santé et les aidants naturels.

Pendant la campagne de vaccination 2018-2019, les enfants en bonne santé âgés de 6 à 23 mois et les adultes âgés de 60 à 74 ans en bonne santé qui demandent le vaccin contre l'influenza pourront le recevoir gratuitement. Une **transition s'effectuera en douceur** entre l'ancien et le nouveau PIIQ. Les autres indications de vaccination contre la grippe demeureront inchangées.

**Avis du CIQ intitulé *Révision du programme d'immunisation contre l'influenza au Québec* :**

[www.inspq.gc.ca/publications/2415](http://www.inspq.gc.ca/publications/2415)



Une publication de la Direction de santé publique  
du Centre intégré de santé et services sociaux de Laval

**Responsable de la publication** : Dre Elisa Pucella

**Collaboratrices** : Dre Yannick Lavoie et Mme Line Royer

**Révision et mise en page** : Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

ISSN 1918-0837 (Imprimé)

ISSN 1948-0845 (En ligne)

Consultez les anciennes éditions du bulletin sur le site Web [lavalensante.com](http://lavalensante.com), rubrique Documentation.

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de Laval

Québec

